

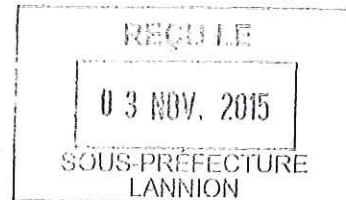
Département des Côtes-d'Armor

**MAIRIE**  
DE  
**TROGUERY**  
22450  
1, rue de St-Ildut

Tél/fax : 02.96.91.35.97  
Fax : 02.96.91.36.66

e-mail : mairie.troguery@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert les  
mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12 h  
samedi de 9 h à 12 h



**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
de la Commune de TROGUERY**

**Séance du mercredi 28 octobre 2015**

L'an deux mille quinze le mercredi vingt-huit octobre, à 20 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Serge HENRY

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de présents : 10 – Nombre de votants : 10  
Absents : 1 – Exclus : 0 – Date de convocation : 19/10/2015 – Date d'affichage : 19/10/2015

**Etaient présents :** MM. Serge HENRY, Yvan PASQUIOU, Claire BLOAS, Yves BERTHELOT, Murielle MORDELES, Patricia NICOL, Laurent FOLIOT, Emile DELAVALLEE, J Raoul SINCERE, Marc DENIEL  
**Absent excusé :** Yvon COSSIC  
**Secrétaire de séance :** Patricia NICOL

**OBJET : Projet de schéma Départemental de coopération intercommunale des Côtes d'Armor**

Monsieur Le Maire présente au conseil Municipal le projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Côtes d'Armor.

Ce projet de schéma porte sur la nouvelle organisation territoriale et doit être soumis à l'avis des collectivités territoriales concernées afin que les conseils municipaux puissent se prononcer sur les propositions faites pour leur collectivité.

Monsieur Le Maire informe que pour la commune de Troguéry, le projet porte sur la fusion de Lannion Trégor Communauté, la communauté de Communes du Haut Trégor et la communauté de communes de la Presqu'île de Lézardrieux. Il invite le conseil à donner son point de vue sur ce projet.

Après un long échange entre les élus, le conseil municipal, par

➤ 7 voix pour, 3 abstentions, 0 contre

- **DONNE un avis favorable sur le projet** présenté à savoir le regroupement des trois territoires : Lannion Trégor Communauté, Communauté de communes du Haut Trégor et Communauté de communes de la Presqu'île de Lézardrieux.



Pour extrait conforme au registre le  
Le Maire,  
Serge HENRY

29 OCT. 2015

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Lannion le

29 OCT. 2015

